

Compte rendu de la réunion du 21 novembre 2025

Membres présents

Eric MASSÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Christine DELATOUR, Ludovic LEBLANC, Jean-Paul ANDRÉ, Christophe BONY, Antonio FONTES, Jean-Luc GARCIA, Thierry GILBERT, Michel SZELAG

Membres absents excusés

Jacky HERVOUET

José VIÉ, président du comité départemental UFOLEP

Dominique MORISSET (représentant du comité directeur)

Régularisation financière inscrite sur les provisions sur frais 2025-2026		
Les Bréandes 2	+ 30 €	Remboursement participation aux frais d'arbitre après retrait 2ème équipe

Point sur le championnat et la coupe

5ème journée de championnat du 02/11/25	
Carton jaune (amende de 5 €)	Jimmy BOISSEAU (Charny)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Villeneuve-sur-Yonne (manque nom du responsable d'équipe) Appoigny 3 (manque nom du responsable d'équipe)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Migennes</u> score match Saint-Valérien / Migennes : 3-0 et 0 pt pour Migennes qui devra se déplacer au match retour du 29 mars 2026
Demande d'arbitre officiel (coût : 20 €)	Charmoy et La Selle-sur-le-Bied

Coupe de l'Yonne du 09/11/25	
Carton jaune (amende de 5 €)	Youcef GOUAICH (Fontaine-la-Gaillarde) Kevin GENDE (Laroche) Antonin MACHIN et Tom LETHUMIER (La Selle-sur-le-Bied) Cédric CHATELAIN (Paron-Villeroy 1) Corentin LOS (Monéteau)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Fontaine-la-Gaillarde (feuillet blanc)

Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Villeneuve-sur-Yonne (manque nom du responsable d'équipe) Saint-Valérien (manque nom arbitre assistant et responsable d'équipe)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Piedalloues-Stade 2</u> score match Appoigny 1 / Piedalloues-Stade 2 : 3-0 (+ 2 pts de moins au championnat pour Piedalloues-Stade 2, conformément au règlement sportif)

Journée de rattrapage du 11/11/25

Carton jaune (amende de 5 €)	Benjamin FAUCONNET (Piedalloues-Stade 2)
Demande d'arbitre officiel (coût : 20 €)	Chemilly-sur-Yonne

6ème journée de championnat du 16/11/25

Carton jaune (amende de 5 €)	Loïc FERRASSE (Gâtinais en Bourgogne) Essafiani ABOUMALIK (SC Sénonais)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Villeblevin, Monéteau et Fontaine-la-Gaillarde (feuillet blanc)
Demande d'arbitre officiel (coût : 20 €)	Saint-Julien-du-Sault et Paron-Villeroy 1 (même match, soit 10 € chaque équipe) Mailly-la-Ville Toucy

Reports de matches

21 décembre 2025

Diges-Pourrain / Piedalloues Stade 1
Rosoy / Appoigny 1
Piedalloues Stade 2 / Senan
Appoigny 2 / Chablis
Fontaine-la-Gaillarde / Villeneuve-sur-Yonne

4 janvier 2026

La Selle-sur-le-Bied / Appoigny 1
Appoigny 2 / Senan
Arces-Dilo / Fontaine-la-Gaillarde

11 janvier 2026

Appoigny 3 / Fontaine-la-Gaillarde

15 février 2026

Laroche / Piedalloues Stade 1
Appoigny 1 / Villeblevin
Monéteau / Piedalloues Stade 2
Chablis / Appoigny 2

15 mars 2026

Appoigny 1 / Chéroy

22 mars 2026

Diges-Pourrain / Laroche
Espoir Club Auxerre / Gron Véron
Monéteau / Beine
Piedalloues Stade 2 / Migennes
Val-de-Mercy / Arces-Dilo

3 mai 2026

Gron Véron / Espoir Club Auxerre

17 mai 2026

Appoigny 2 / Monéteau

Tournoi en salle

Le tournoi en salle se déroulera le dimanche 18 janvier 2026 à Migennes au complexe sportif Lucien Chevalier, 24 avenue de l'Europe, en 3 poules de 4 équipes. Il débutera à 9 heures et se terminera aux alentours de 17 heures, avec une pause méridienne de 15 minutes. Une restauration sera proposée sur place.

Seules les 12 premières inscriptions reçues seront retenues, les clubs ne pourront engager qu'une seule équipe.

Rappel : pour participer à ce tournoi, les joueurs doivent être licenciés UFOLEP. Les équipes sont composées au minimum de 5 joueurs et au maximum de 10 joueurs.

Le formulaire d'inscription, joint au présent compte-rendu, doit être transmis par mail avant le 31 décembre 2025 à l'adresse **gestionfoot789@gmail.com**

Le droit d'engagement de 10 € sera automatiquement prélevé sur la provision sur frais, réglée en début de saison par les clubs. En cas d'absence le jour du tournoi, une amende de 50 € sera prélevée sur la provision sur frais.

Questions diverses

- En raison des prévisions météorologiques (vigilance modérée neige/verglas), la commission décide de reporter l'ensemble des matchs de la 7ème journée du 23 novembre 2025 au 31 mai 2026.
- Les clubs d'Appoigny et Piedalloues-Stade sont qualifiés pour les 1/4 de finales de la coupe nationale à 11 Delarbre (match aller le 11/01/2026 et match retour le 08/02/2026).
- La candidature du club des Piedalloues pour accueillir la réunion annuelle du 26 juin 2026 est retenue par la commission.

Date de la prochaine réunion vendredi 9 janvier 2026

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU